

TROUBLES DU MONDE, ÉMOIS DU CŒUR : RETOUR SUR LES DIZAINS POLITIQUES
DANS *DÉLIE* DE SCÈVE

Ce n'est pas l'une des moindres particularités de *Délie*, le recueil poétique de Maurice Scève paru à Lyon en 1544¹, que la présence de dizains dont le contenu thématique, fort éloigné à première vue de la description d'une passion amoureuse, peut être qualifié de « politique », au sens large du terme. Tantôt il s'agit de célébrer, avec tout l'excès voire la mauvaise foi de l'*encomium* propagandiste, un grand personnage contemporain, au premier rang desquels François I^{er}² et la reine Marguerite ; tantôt de fustiger les appétits de certains princes et de l'empereur Charles Quint ; tantôt encore d'évoquer allusivement un événement tragique riche de sens pour un public éclairé qui s'intéresse à la marche du monde (le sac de Rome au D 20, l'exécution de Catherine Howard au D 85, la campagne de Soliman en Hongrie au D 432, etc.). En termes de disposition, ou de distribution dans le recueil, toutes les configurations sont possibles, et cette variété à elle seule ne laisse pas d'intriguer : les dizains « politiques » peuvent se succéder (par exemple du D 19 au D 21, séquence consacrée à la trahison du connétable de Bourbon, ou du D 115 au D 116, sur la mort du dauphin François), se suivre d'assez près sans se succéder absolument (par exemple les D 318 et D 323) ou être fortement distants (aucun dizain de ce genre entre les D 254 et D 305) ; même flottement en termes de lisibilité référentielle : ils peuvent être parfaitement explicites quant aux personnes, lieux et dates concernés, ou au contraire trop allusifs pour que le lecteur puisse à coup sûr identifier l'élément historique de référence (le D 305 peut évoquer le décès de Lefèvre d'Étaples ou celui de Budé)³ ; enfin, ils peuvent être ou non métaphoriques, point sur lequel il va falloir revenir un instant. Une distribution aléatoire, une transparence variable, une charge analogique non indispensable : voilà de quoi choisir la prudence au moment d'étudier un sous-ensemble que son ampleur (une vingtaine de dizains, tout de même) interdit de laisser de côté.

Une étude spécifique, déjà assez ancienne, mais qui a gardé tout son intérêt, lui a été consacrée : dans un article important, D.L. Cook⁴ cherche à relier, après les avoir relevés, ces dizains politiques à l'expérience amoureuse du poète. Sa thèse est double : d'une part, elle pense que ces poèmes présentent des points communs thématiques avec les dizains « amoureux » : trahison, mort, défaite, victoire, etc., ne seraient donc pas un inexplicable parasitage, ou un remplissage éhonté, du recueil. Leur fonction serait d'élucider ou d'illustrer, suivant les cas, le conflit intérieur que traverse le poète. Et, sur ce point, il est bien difficile de lui donner tort, si nombreux sont les dizains politiques qui proposent au lecteur un reflet à l'extérieur, dans le monde politique, diplomatique, militaire et culturel, des tensions, difficultés et retournements inattendus mis au jour dans l'expérience d'une passion trop peu partagée. D'autre part, et c'est la conclusion de son travail, elle diagnostique une progression globale de la « leçon » de ces dizains au fil du recueil, qui comme par hasard corroborerait celle que sont certains de repérer nombre d'autres chercheurs sur le plan de l'élévation spirituelle personnelle, dans un registre résolument néo-platonicien : du D 19, évoquant la trahison de Charles de Bourbon, au D 448, qui affirme le primat de la raison sur l'ambition dans l'avènement de la vertu, sur la base d'une condamnation implicite du goût pour le défi de gloriole de Charles Quint, ce sous-ensemble présenterait une ascension du physique au spirituel, de la concupiscence à la tempérance, voire de la folie à la saine vertu. Sur ce second point, en revanche, il est permis de formuler de sérieuses réserves.

¹ *Délie, objet de plus haute vertu*, à Lyon, chez Sulpice Sabon, pour Antoine Constantin . / 1544 / Avec privilege pour six Ans. Édition critique par Eugène Parturier, introduction et bibliographie par Cécile Alduy, Paris, S.T.F.M., 2001. Les références aux numéros des dizains se feront ici sous la forme « D n ». Par ailleurs tous les italiques dans les citations de Scève, même en dehors de *Délie*, sont de notre fait.

² Qui bénéficie des œillères propagandistes au moins à deux reprises : au D 53, qui fait lestement l'impasse sur l'humiliant traité de Madrid, exorbitant prix à payer pour la libération du souverain détenu depuis le désastre de Pavie, et au D 432, où est passée sous silence l'alliance tactique du roi avec Soliman sur le dos de Charles Quint.

³ Sur cette ambiguïté, voir *infra*, p. 6. La perplexité de Parturier (éd. cit., p. 283) quant au D 416, qui évoque la mort de Jacques V d'Écosse et une année marquée par trois éclipses, serait légitime si les deux événements étaient réputés concomitants par le texte du dizain. Or, il n'en est rien, l'Amant-poète se bornant à *prédire* que son sort *suivra* (en 1544, où effectivement trois éclipses se sont produites, qui étaient sans doute connues à l'avance) celui du roi d'Écosse (survenu en 1542). Voir la saine mise au point de Mc Farlane dans son édition critique, *The « Delie » of Maurice Scève*, Cambridge University Press, 1966, pp. 474-475.

⁴ « *The Political « Dizains » of the « Délie »* », *B.H.R.*, XXIX, 1967, pp. 339-355.

S'il ne s'agit pas de reprendre dans le détail les analyses souvent pénétrantes que donne D.L. Cook de la vingtaine de pièces concernées, il est en effet légitime d'objecter à cette conclusion que dès le départ, dès le D 19, donc, le poète stigmatise la vanité, l'orgueil personnel, au nom de ces valeurs « transversales », aussi bien valables dans le domaine amoureux que dans le domaine politique, que sont la « foy, & l'hommage » évoqués au v. 1. Le connétable de Bourbon est en effet critiqué pour avoir combattu « contre soy, son pays, son Seigneur » (v. 10), et cela « pour trop s'estimer » (v. 9). C'est exactement le même reproche d'orgueil déplacé, ou simplement excessif, qui est fait par le poète à un Charles Quint tâchant à toute force de prendre la petite ville de Landrecies, au D 448¹. Que la mise en vedette de la modération (le « devoir de la raison » du v. 3) succède à celle de la sincérité de l'engagement personnel ne change pas grand-chose à la perspective proprement morale du propos : le défaut critiqué et ses conséquences pèsent bien davantage que les valeurs, fort voisines au demeurant, supposées devoir y faire pièce.

Par ailleurs, aucune raison sérieuse n'incite à disjoindre *a priori* l'évolution du sous-ensemble des dizains « politiques » de celle de tout le recueil, ne serait-ce qu'en vertu de sa distribution capricieuse. Or, cette évolution globale du propos, dans quelque sens qu'il s'agisse de l'interpréter, connaît ses ratés, ses moments de recul, voire ses contradictions. Pour s'en tenir à la plus fameuse, celle de l'itinéraire néo-platonicien, il suffit de constater par exemple, comme le relève à juste titre F. Joukovsky, que la dualité entre amour « sublimé » et amour « humain », entre Antéros et Éros, « persiste à la fin du recueil. Le dernier poème célèbre la « flamme si sainte », mais quelle ardeur et quelle amertume dans le dizain 441... Après tant d'épreuves, dit Scève, / « Je n'aurai eu, que mort et vitupere ! »² Ou encore, comment expliquer que ne soient pas franchis définitivement certains paliers de l'ascension spirituelle de type ficinien, et que ce qui paraît gagné ne soit si souvent énoncé que pour être immédiatement battu en brèche et revu à la baisse ? C'est ainsi, par exemple, que le D 398 (fort avancé, on en conviendra, dans un recueil qui en comporte quatre cent quarante-neuf), se termine sur l'affirmation bienheureuse, par l'Amant, du ferme espoir dans les « douces medecines » (v. 7) que seront à sa « longue misere » (v. 1) les vertus de Délie, ce qui peut faire penser au lecteur qu'un échelon spirituel a bel et bien été franchi... avant qu'il ne déchante : le dizain suivant, reprenant d'un très ferme « Mais que me sert sa vertu, & sa grace » la thématique précédente, celle du rapport obsédant entre souffrance et bonheur, s'achève sur l'idée peu flatteuse qu'il faut aux « passions certes espamoyables » de l'Amant « remedes favorables, / Et non unguentz de frivoles sentences. » La reprise de la métaphore médicale ne laisse aucun doute sur le caractère palinodique de ce dizain par rapport au précédent. D'autres exemples de révisions ou de repentirs pourraient être mobilisés, en particulier sur l'idée d'une orientation néo-platonicienne du recueil, mais il suffisait ici de montrer brièvement que l'hypothèse d'une progression globale du propos ne reste précisément qu'une hypothèse³.

Ce faisant, à l'intérieur même du corpus des dizains « politiques », il en est exactement de même : une simple confrontation entre deux occurrences très éloignées l'une de l'autre, donc *a priori* séparées par un certain nombre ou un certain type de conquêtes spirituelles, en termes de patience, de confiance ou de rétribution sentimentale, permet de s'en assurer : quelle peut être la leçon du D 28, qui se termine sur l'évocation directe mais inattendue de la venue à Marseille du pape Clément VII pour le mariage du dauphin Henri et de Catherine de Médicis, sinon que l'Amant y voit une récompense implicite « d'avoir chaste esté » (v. 5) et de tenir « pour vil contemnement / Le bien, qu'Amour (Amour lassif) conseille » (vv. 7-8) ? À n'en pas douter, cette caution symbolique (le pape faisant le

¹ Encore faut-il tenir compte du montage syntaxique précis qui conclut le dizain en question, et qui pourrait faire penser que ce n'est pas Charles Quint qui est coupable d'aveuglement auto-destructeur, mais l'Amant lui-même, car, parlant de sa propre tendance à « mettre honneur a mercy », il se soupçonne de « jouer sa reputation / Pour beaucoup moins, qu'a Charles Landrecy ». Autrement dit, la campagne de l'Empereur, elle, pouvait à la rigueur se justifier, la balance entre le risque et l'enjeu étant en l'occurrence plus équilibrée, celle de l'Amant étant tout à fait déraisonnable. Cependant, l'insertion d'une telle référence historique de fraîche date, la récurrence des critiques sur l'insatiable appétit de conquête de l'Empereur au fil du recueil, et surtout la forte probabilité d'une pointe épigrammatique fondée sur la poétique du comble, convergent vers le diagnostic rhétorique d'une auxèse à ancrage historique, et d'une hiérarchisation des folies : l'*hybris* de l'Amant ne se conçoit que si son point de comparaison est déjà lui-même preuve de déraison, de démesure.

² Maurice Scève, *Delie Object de plus haulte vertu*, éd. critique établie, présentée et annotée par Françoise Joukovsky, Paris, « Classiques Garnier », Dunod, 1996 (texte et emblèmes de 1544) p. XXVI.

³ Voir notre article « Délie ou le recueil entre l'ordre et le sens », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, n° 62, juin 2006, pp. 76-82.

lien entre l'ordre mondain et l'ordre divin, et incarnant à sa façon le prestige de la chasteté) est traitée par le poète comme un *signe* tangible de la bonne orientation d'une attitude qui, par ailleurs, semble avoir déjà porté ses fruits, puisque l'Amant a cru remarquer chez Délie « que la pitié luy monte / Sur le plus cher de sa grand chasteté » (v. 3). Que reste-t-il de ces béatitudes apostoliques au D 416, déjà intéressant pour des questions de datation¹, et dans lequel le poète prête à l'Amant les accents du découragement le plus flagrant devant la puissance destructrice des yeux de Délie, qui « Ne veulent veoir que [s]a confusion » (v. 5), compromettant l'accomplissement en lui de son « bien », au prix d'un destin aussi funeste que celui du roi d'Écosse ? Aucune compensation n'est apparemment fournie, dans le cadre du poème, à ce constat d'impuissance devant l'*imperium* esthétique de l'Amée.

Une fois posée sinon la certitude que les dizains « politiques » ne délivrent par eux-mêmes aucun message particulier, ou qu'ils ne se succèdent selon aucune logique bien claire, du moins celle qu'il est périlleux d'y lire cette progression philosophique et morale d'une âme en quête de vertu, il faut revenir à la question essentielle afférente au jeu de la métaphore dans *Délie* : dans quelle mesure, selon quelles modalités est-il possible de tenir tout ou partie de ces dizains pour une illustration plus ou moins explicite de l'expérience amoureuse ? Et que penser de leur insertion en tant que telle dans le recueil ?

Il faut d'abord minimiser l'incongruité de cette composante, non pour des raisons quantitatives – un dizain sur vingt-deux, ce n'est pas quantité négligeable –, mais pour des raisons de pratique poétique : le plus évident et le plus prestigieux des recueils dont s'est inspiré Scève, le *Canzoniere* de Pétrarque², inclut lui aussi des poèmes « politiques ». Peu nombreux également, certes, mais célèbres et fort bien lus³, depuis la fameuse *canzone* « *Italia mia* »⁴, d'inspiration civique et parénétiq, où Pétrarque s'appuie sur les *exempla* de Marius et César pour exhorter ses compatriotes à dépasser leurs luttes intestines et à déjouer la « tromperie bavaroise » (« *bavarico inganno* », v. 66), jusqu'aux sonnets « babylonnais »⁵ flétrissant la curie avignonnaise en l'assimilant à l'antique cité corrompue⁶. Et tous ces textes, il faut y insister, composés sans doute à des années de distance, s'insèrent sans véritable transition entre des pièces amoureuses qui n'ont plus ou pas encore de rapport avec le culte de la terre natale ou l'acrimonie de l'exilé.

De même, en quelques rares occasions, le *Canzoniere* de Laurent de Médicis, lui aussi composé sur de longues années, présente des pièces directement inspirées de l'actualité politique ; et si par exemple, dans l'un de ses sonnets, la mythologie perd aussi peu ses droits que l'Histoire de Rome (car il y est question de « *la voce d'Ecco* », du char de « *Fetonte* » (Phaëton) et du « *gran tempio di Giano* »), tous ces ingrédients thématiques sont mis au service d'une dénonciation des « *poeticuli* » partisans de Colleon, commandant des troupes vénitiennes à l'assaut de Florence⁷.

De l'autre côté de l'axe temporel, une douzaine d'années après *Délie*, Ronsard ne se fera pas faute d'insérer dans ses *Amours* nombre de pièces encomiastiques qui ne se réduisent pas toutes à des requêtes de protection ou de pension⁸, mais tantôt chantent un état de paix civile qui favorise le discours amoureux, tantôt forment une variation civique sur le thème de l'adoration amoureuse⁹. C'est dire que l'homogénéité thématique n'a rien d'un article de foi dans la conception que se faisait la Renaissance, prise au sens large, du recueil de poèmes, surtout s'il se compose d'épigrammes¹⁰. C'est

¹ À cause des « troys Eclipses » et de l'« An embolismal » (c'est-à-dire intercalaire, pour faire coïncider année solaire et année lunaire).

² Titre adopté ici par commodité, mais qui, on le sait, s'est substitué au XV^e s. à celui qu'avait initialement choisi Pétrarque, *Rerum Vulgarium Fragmenta*.

³ Ne serait-ce que par Machiavel, qui achève son *Prince* (1532) par la citation des vv. 93-96 de la *canzone* « *Italia mia* ».

⁴ *Canzoniere*, 128.

⁵ *Ibid.*, 136-138.

⁶ Pétrarque suit ici lui-même l'exemple de Dante, qui dépeint la même curie sous les traits de la Grande Prostituée de l'Apocalypse (*Purgatoire*, XXXII, 148-160).

⁷ Laurent de Médicis, *Canzoniere*, LXX (éd. de Ch. Bec, Paris, Imprimerie Nationale, 2000). La pièce date de 1467-1468.

⁸ Ce qui est le cas pour les sonnets 48 (au connétable de Montmorency), 50 (à Henri II), 51 (à Marguerite de France), et l'ode 53 (au Cardinal de Châtillon) de la *Nouvelle continuation des Amours*.

⁹ Voir à ce sujet les explications d'A. Gendre dans son édition des *Amours*, Paris, Livre de Poche, 1993, pp. 552-553.

¹⁰ Que l'on songe, en particulier, à la singulière variété de sujets, mais aussi de tons et de formes, que pratique Marot dans ses deux livres d'*Épigrammes*, à l'heure où justement il tâche de se montrer digne des érudits néo-latins du *sodalitium*

dire aussi que le lecteur de l'époque, habitué à une certaine latitude dans la « matière » de ces ouvrages, est renvoyé à sa propre sagacité pour vérifier l'existence d'un lien éventuel entre le discours proprement amoureux et celui qui, en apparence étranger au domaine privé de la passion, n'en reflète ou n'en prolonge pas moins, sur un autre mode, les fonctionnements et les inflexions.

Or, sur ce point, les dizains « politiques » de *Délie* offrent au lecteur un terrain d'exercice de premier choix, car ils modulent de façon fort variable la relation entre les soubresauts du monde comme il va et ceux de l'expérience du cœur, définissant des modes de connexion analogique qui se situent bien souvent aux marges mêmes d'une logique de ce type. Et c'est en fonction de ces divers degrés de « lisibilité », plutôt que de façon linéaire, qu'il est maintenant souhaitable de les examiner.

I. Applications analogiques obvies ou peu problématiques

Une dizaine de poèmes « politiques », soit environ la moitié du corpus, propose une connexion analogique à la fois cohérente et suffisamment immédiate entre les données événementielles publiques évoquées et la peinture de l'expérience amoureuse.

Premier de cette série, le D 19¹ :

Moins ne pourroit & la foy, & l'hommage
 Que nous lyer a son obeissance :
 Si contre tort, & tout public dommage
 Nous ne vouions le cœur, & la puissance.
 Donc au Vassal fut grand' mescongnoissance
 Quand plus, que soy, faingnant sa France aymer,
 Osa en vain, & sans honte s'armer.
 Mais celle part, comme on dit, la greigneur,
 Deceut celuy, qui pour trop s'estimer
 Vint contre soy, son pays, son Seigneur.

Le quatrain initial énonce une sorte de théorème sur les effets de l'engagement de type courtois ou féodal que le lecteur traduit sans mal dans le registre amoureux : « la foy, & l'hommage », en l'absence de toute contextualisation précise, peuvent recouvrir la notion du don inconditionnel de lui-même qu'a décidé l'Amant vis-à-vis de Délie sa suzeraine, à qui peut² sans peine se rapporter le syntagme « son obeissance » (v. 2). Ce n'est que rétrospectivement, dans les six derniers vers, que le lecteur comprend que cette donnée morale s'applique au connétable de Bourbon, « Vassal » qui, par « grand mescongnoissance », « faingnant sa France aymer, / Osa en vain, et sans honte s'armer ». Les trois derniers vers montrent les conséquences désastreuses de cette félonie, car le traître à son pays n'en a pas retiré les fruits escomptés, victime de la « part du lion » (« celle part, comme on dit, la greigneur ») qui revenait à l'Empereur. Le lien n'est pas seulement sémantique et indirect entre les deux phases du dizain : un ferme « Donc » assure la transition logique, et amène le lecteur à comprendre que ce qui s'est passé sur le terrain diplomatique et politique, juste punition du manquement à sa parole, vaut pour l'expérience amoureuse, qui ne saurait s'accommoder d'un quelconque dédit.

Même clarté au dizain suivant, qui file un développement sur le même incident historique :

Peuvent les Dieux ouyr Amantz jurer,
 Et rire apres leur promesse mentie ?
 Autant seroit droict, & faulx parjurer,
 Qu'eriger loy pour estre aneantie.
 Mais la Nature en son vray convertie

lugdunense. Voir sur ce point la notice de G. Defaux dans son édition des *Œuvres poétiques* de Marot, T. II, Paris, Bordas, « Classiques Garnier », 1993, pp. 978-986.

¹ Afin d'éviter au lecteur d'incessants va-et-vient entre les analyses proposées et le texte de l'œuvre initialement prévu en annexe, et surtout pour lui permettre de se faire immédiatement sa propre idée sur des poèmes dont la densité syntaxique exige la saisie de l'ensemble pour la bonne reconstitution du prédicat, nous citons intégralement, au fur et à mesure, ces dizains « politiques ».

² « Peut », et non « doit », car l'adjectif « son » peut également se rapporter à « la foy, & l'hommage » par syllepse grammaticale.

Tous paches saintz oblige a reverence.
 Voy ce Bourbon, qui delaisant Florence,
 A romme alla, a Romme desolée,
 Pour y purger honteusement l'offence
 De sa Patrie, et sa foy violée.

Là encore, l'ordre de présentation fait succéder l'évocation de la circonstance politique, qui paraît ainsi servir d'illustration (« Voy ce Bourbon, qui delaisant Florence, / A Romme alla, a¹ Romme desolée »), à l'énoncé d'une sorte de justice immanente dissuadant les « Amantz » (v. 1) de « rire apres leur promesse mentie » (v. 2), car « la Nature en son vray convertie / Tous paches saintz oblige a reverence » (vv. 5-6). Certains termes sont de surcroît, plus que dans le dizain précédent, en correspondance étroite : à la « promesse mentie » des amants fait écho la « foy violée » du connétable, au « parjurer » des premiers le « purger » du second ; et, si besoin était, l'explicitation supérieure des données (avec l'onomastique et la toponymie, ainsi que le substantif « Amanz ») éclaire *a posteriori* le dizain précédent, plus allusif.

C'est justement ce phénomène de rapprochement cotextuel qui permet de ranger dans la même catégorie le dizain suivant, car, s'il eût été isolé au milieu de dizains purement « amoureux », son impact analogique s'en fût trouvé plus délicat à dégager :

Le Cerf volant aux aboys de l'Austruche
 Hors de son giste esperdu s'envola :
 Sur le plus hault de l'Europe il se jusche,
 Cuydant trouver seurté, & repos là,
 Lieu sacre, & saint, lequel il viola
 Par main a tous prophanément notoyre.
 Aussi par mort precedant la victoyre
 Luy fut son nom insignément playé,
 Comme au besoning pour son loz meritoyre
 De foy semblable a la sienne payé.

L'argument narratif et discursif est en effet ici exclusivement consacré au trépas du connétable, survenu peu avant l'entrée victorieuse de ses troupes dans la cité pontificale – et le fameux sac de Rome en 1527 –, et à la leçon de punition méritée qu'il faut en déduire : « Aussi par mort precedant la victoyre » fut « insignément playé » le renom de l'allié de Charles Quint. Si la proximité avec les deux dizains précédents favorise une identification du personnage déjà largement facilitée par la métaphore de source métonymique du premier vers (« Le cerf volant aux aboys de l'Austruche »²), rien ne vient rappeler explicitement la sphère amoureuse, et c'est par une sorte d'extrapolation, d'application mécanique ou d'« attraction interprétative », que le lecteur peut y rapporter la substance du propos : de toute évidence, l'Amant a tout intérêt à ne pas jouer à courte vue en revenant sur sa parole, sans quoi non seulement sa « main » sera « a tous prophanément notoyre », mais il sera « de foy semblable a la sienne payé ».

Si le D 85 peut lui aussi être considéré comme métaphorique, c'est également à la faveur du voisinage cotextuel :

Non sur toy seule Envie à faict ce songe,
 Mais en maintz lieux, & plus hault mille fois.
 Et si en toy elle est veue mensonge,

¹ Il ne s'agit pas d'une coquille : Scève inverse systématiquement l'accentuation entre la préposition et le verbe avoir. Par ailleurs il ne distingue pas « ou » et « où », celui-ci ne prenant jamais d'accent.

² Bourbon avait sur ses armoiries un cerf ailé, et Scève joue sarcastiquement sur la paronomase « austruche » / « Autriche », qui renvoie à Charles Quint. Sur les tenants et aboutissants de ce changement d'alliance, voir F. Joukovsky, éd. cit., pp. 222-223, et, pour mieux mesurer le parti pris de Scève dans une affaire aussi embrouillée, la notice consacrée au connétable dans *La France de la Renaissance – Histoire et dictionnaire* (A. Jouanna, Ph. Hamon, D. Biloghi, G. Le Thiec), coll. « Bouquins », Paris, Robert Laffont, 2001, pp 650-653. Par ailleurs, la désignation d'un personnage illustre par le biais d'un surnom métaphorique plus ou moins bien intentionné était pratique courante en poésie française : pour rester dans le même bestiaire, songer à Louis XI, désigné par « le serf » (comprendre « cerf »), suite à l'adoption du cerf-volant comme emblème de France par Charles VI, dans la ballade VIII de Jean Robertet (*circa* 1468), in *Œuvres*, éd. crit. par M. Zsuppán, Genève, Droz, 1970, p. 94.

Pour verité se trœuve toutesfois.
 Et pour spectacle, ô Albion, tu vois
 Malice honneur aujourd’huy contrefaire,
 Pour a ta Dame un tel oultrage faire,
 Qu’elle à plus cher a honte, & villainie
 De sa couronne, & de soy se deffaire,
 Que veoir Amour ceder a Calumnie.

En voyant que succède à un D 84 qui a clairement traité le thème des médisances sur Délie un *incipit* de dizain qui semble lui faire logiquement suite (« Non sur toy seule Envie à fait *ce songe* », et ce dernier terme est du reste employé au D 84 pour qualifier l’inconsistance des ragots¹), le lecteur se prépare à découvrir un autre exemple des ravages de la calomnie, qui ne tarde pas à apparaître, après l’apostrophe à l’Angleterre (« ô Albion ») avec la référence implicite à l’exécution de Catherine Howard, cinquième épouse d’Henri VIII, qui est finalement érigée en modèle, car elle préfère la mort à l’infamie.

L’application est donc élémentaire sur le plan analogique, même si sa conséquence peut, elle, prêter à discussion : dans la mesure où la notion de « Dame » (v. 7) établit un lien supplémentaire entre la descendante des Norfolk et l’Aimée du narrateur, le discours de celui-ci n’équivaut-il pas à une exhortation à la dénégation, au refus de tout aveu – ce qui fut l’attitude de Catherine Howard –, quel qu’en soit finalement le prix social ? Ou au contraire, la teneur ambiguë des vers 3 et 4 (« Et si en toy elle [l’envie] est veue mensonge, / Pour verité se trœuve toutesfois. »), qui peuvent signifier soit que Délie sait très bien qu’il s’agit de racontars, soit que tout le monde en a conscience, doit-elle résonner comme un avertissement ou comme une consolation ? Dans le premier cas, en effet, l’Amant l’alerte sur le danger qu’il y aurait à négliger les errements de l’opinion en se reposant benoîtement sur la seule certitude subjective de sa vertu ; dans le second, il lui rappelle que l’inefficacité des médisances à son endroit est une chance par rapport à ce que d’autres ont dû endurer. Il est difficile de trancher, mais, quoi qu’il en soit, le parallèle est flagrant entre la sphère privée et la sphère des Grands de ce monde.

Il peut même prendre des formes apparemment forcées et outrancières, comme lorsque le pouvoir des yeux de la Dame est implicitement assimilé au poison qu’un ennemi du royaume est supposé avoir fait absorber à l’héritier du trône : au D 115, les six premiers vers refont l’historique des effets du regard de Délie sur un Amant qui n’a désormais plus besoin du moindre incident pour ressentir la brûlure amoureuse :

Par ton regard severement piteux
 Tu m’esblouis premierement la veue :
 Puis du regard de son feu despiteux
 Surpris le Cœur, & l’Ame a l’impourveue,
 Tant que despuis, apres mainte reveue,
 J’ars de plus fort sans nouvelle achoison.
 Ce mesme temps la superbe Toison
 D’ambition, qui a tout mal consent,
 Toute aveuglée espondit sa poison
 Dessus le juste, & Royal innocent.

Mais ensuite, de façon un peu abrupte, le poète évoque l’empoisonnement du dauphin François (« le juste, & Royal innocent »), que beaucoup, dont il paraît faire partie, imputèrent à Charles Quint (« la superbe Toison », v. 7)². Même si le changement d’isotopie est flagrant (métaphore du feu, puis

¹ Si « le rapport de plusieurs est mensonge », il a peu « irrité » un Amant certain que « tout se resouldroit en songe » (vv. 2-4).

² À tort, malgré une autopsie sans résultat et les aveux (obtenus sous la torture avant rétractation) de Montecuculli, qui fut écartelé. Voir *La France de la Renaissance, op. cit.*, pp. 833-834. Scève contribua au Tombeau qui fut écrit pour le dauphin, avec notamment l’*Arion*. Voir le *Recueil de vers latins & vulgaires de Plusieurs Poëtes françoys composés sur le trepas de feu monsieur le Daulphin*, Lyon, François Juste, 1536. Eustorg de Beaulieu, qui partage la conviction générale mais n’a pas été retenu comme contributeur à ce Tombeau, parle dans son épitaphe du dauphin « par poison Ytalicque occis ».

« poison », cette fois au sens propre¹), et même si le lien entre les deux parties du poème paraît un peu léger, comme de pure concomitance (« Ce mesme temps », v. 7), l'analogie est évidente, quitte à ce que son caractère abusif la fasse tenir pour un effet de badinage, sur le *topos* rebattu de l'amour meurtrier.

Des liens secondaires non négligeables permettent de surcroît de rapprocher les deux récits, qu'il s'agisse de l'accusation de cruauté (puisqu' *Délie*, allocutaire implicite dès le premier vers, lui a « du regard de son feu despiteux² / Surpris le Cœur, & l'Ame a l'impourveue », et Charles Quint, déjà « superbe », est dévoré d'une ambition « qui a tout mal consent »), ou de la protestation d'innocence, l'Amant n'ayant pas plus mérité l'embrassement continué dont il souffre que le dauphin son empoisonnement.

Après s'être mis en parallèle avec le dauphin prétendument assassiné, l'Amant se compare-t-il implicitement à Guillaume Budé (ou à Lefèvre d'Étaples³) au D 305 ?

Mon ame en Terre (un temps fut) esprouva
Des plus haultz Cieulx celle beatitude,
Que l'œil heureux en ta face trouva,
Quand il me mit au joug de servitude.
Mais, las, depuis que ton ingratitude
Me desroba ce tant cher privilege
De liberté, en son mortel College
Malheur me tient soubz sa puissance grande.
Aussi cest An par Mort, qui tout abrege,
France perdit ce, qu'à perdu Hollande.

D. L. Cook penche pour une assimilation *ad libitum* entre l'un des trois humanistes auxquels il est fait allusion – car il faut à coup sûr inclure Érasme –, ou les trois réunis, et le poète⁴. Plus intéressant est le type de lien instauré entre l'allusion historique et l'évocation de l'expérience amoureuse, car, au-delà de la simple fonction de datation, qui paraît un peu insuffisante dans la mesure où d'autres événements concomitants auraient pu être mobilisés, le poète semble bien créer une analogie – il faut noter que la cheville entre les deux temps du dizain est un « Aussi » – entre deux sortes de malheurs : celui de l'Amant, qui après avoir éprouvé la paradoxale « beatitude » du « joug de servitude » imposé par la Dame, a perdu « ce tant cher privilege / De liberté », et se retrouve sous la « puissance grande » du malheur, et celui du pays tout entier, qui déplore la disparition de l'un des fleurons de son humanisme, et, justement, de sa liberté intellectuelle (« par Mort, qui tout abrege, / France perdit ce, qu'à perdu Hollande »).

Inutile d'insister sur les affinités que pouvait ressentir l'auteur de *Délie* et du *Microcosme* pour un esprit aussi puissant et curieux, rompu à l'exégèse biblique, frotté d'ésotérisme, d'arithmosophie, d'astrologie et de mystique cusaine, et prudemment retiré pendant les six dernières années de sa vie, la

¹ Mais déjà, peut-être, un peu chargé de figuralité, en raison du caractère indirect de la désignation du coupable et du caractère abstrait de l'expression du mobile (« D'ambition, qui a tout mal consent, / Toute aveuglée expandit sa poison »). À la limite, une redondance semblable à celle qui sera citée *infra* serait envisageable, avec la reconstitution « *expandit sa poison d'ambition ».

² Contrairement à ce que suggère Mc Farlane (éd. cit., p. 404), et peut-être F. Joukovsky (éd. cit., p. 262), cette curieuse tournure n'est pas explicable que comme redondance. Toutefois, ni son (ou leur) hypothèse, ni celle qui devrait lui être préférée (le « regard » en question est peut-être déjà celui de l'Amant, et par conséquent complément antéposé de « despiteux », lui-même épithète qualifiant le « feu » du regard de *Délie* ; autrement dit, *« par le feu de ton regard, indifférent au mien, tu surpris le cœur et l'âme à l'improviste ») ne menacent l'application de la cruauté de Charles Quint à *Délie*, qu'admet sans réserve G. Defaux (*Maurice Scève. Délie, objet de plus haulte vertu*, éd. critique, Genève, Droz, 2004, T. II, pp.153-154).

³ Parturier (éd. cit., p. 209) préfère l'identification de l'auteur du *De asse*, malgré la différence des dates de décès (1540 au lieu de 1536), pour des raisons, semble-t-il, de stature intellectuelle, reconnue par Érasme lui-même. Mc Farlane rétablit l'équilibre des réputations, et note avec justesse non seulement que Lefèvre (mort en 1536) était en contact avec la *sodalitas lugdunensis*, mais aussi que d'autres poèmes dans le recueil permettent de dater l'*innamoramento* de cette même année 1536. À la réserve près de son expression « *Scève's love* », qui ne laisse guère de place au poète entre l'homme et l'Amant, son point de vue est préférable. Dans leurs éditions respectives, F. Joukovsky et G. Defaux lui emboîtent le pas.

⁴ D.L. Cook, art. cit., p. 349.

réforme évangélique n'étant pas du goût de la Sorbonne, à Nérac auprès de Marguerite de Navarre.¹ L'« ingratitude » de Délie serait-elle *ipso facto* rapprochée de celle dont l'humaniste aurait eu à souffrir jusque dans sa « liberté » ? Si rien ne l'assure, ce n'est en tout cas pas le manque d'engagement religieux de Scève (dans sa carrière comme dans sa production exégétique) qui doit suffire à en ruiner l'hypothèse. Et la nécrologie allusive des *bonæ litteræ* peut servir de support analogique à la déploration des effets de l'*ars amandi*.

Bien plus limpide est le lien qui s'établit au D 318 entre les déconvenues amoureuses narrées dans les six vers initiaux et l'événement politique traité dans les quatre derniers :

Jà tout haultain en moy je me paonnois
De ce, qu'Amour l'avoit peu inciter :
Mais seurement (a ce, que je congnois)
Quand il me vint du bien feliciter,
Et la promesse au long me reciter,
Il me servit d'un tresfaulx Truchement.
Que diray donc de cest abouchement,
Que Ligurie, & Provence, & Venisse
Ont veu (en vain) assembler richement
Espagne, France, & Italie, a Nice ?

La trêve sans lendemain signée à Nice en 1538 entre la France, l'Espagne et l'Italie pour mettre fin aux démêlés qui suivirent la mort du dernier Sforza, vassal de Charles Quint², est l'exemple même de l'embellie en trompe-l'œil dans des relations durablement conflictuelles. De même que l'Amant s'enorgueillissait (« Jà tout haultain en moy je me paonnois ») d'avoir perçu un indice probant de réciprocité sentimentale (« Amour³ l'avoit pu inciter »), avant de s'apercevoir qu'il a été la dupe des apparences (« d'un tresfaulx Truchement »), de même l'irénisme fugace des entrevues diplomatiques peut décevoir les partisans d'un retour à la paix. Cette variante politique du feu de paille des belles promesses est introduite à la manière d'un argument *a fortiori*, par le biais de la tournure « Que diray donc de cest abouchement », et la fait par conséquent apparaître, dans le courant de la lecture, comme l'essentiel du propos, comme si l'accent se devait porter sur la chronique récente et sur la sphère publique – les hostilités reprirent en effet en 1541 – et non sur les revers de fortune qui émaillent l'expérience privée de l'amour. Illusion d'optique, assurément, d'autant que les liens lexicaux entre les deux événements ne manquent pas, depuis le terme de « promesse » jusqu'à celui d'« abouchement », en passant par celui de « Truchement ».

C'est également une série de liens lexicaux entre les deux domaines qui consolide l'application de l'un à l'autre au D 323, dont le thème politique est l'occupation – salutaire aux yeux du locuteur – de la Savoie par les troupes de François I^{er}, en représailles contre le double jeu du duc Charles III, qui fut contraint de s'exiler :

Mauvais usage, & vaine opinion
Gastent le bon de nostre mortel vivre,
Ou toute sainte, & parfaicte union
Nous fait le vray de l'equité ensuyvre.
Aussi a bien vertueusement vivre
En son amour seulement commençoys,
Quand je te vy, (& bienheureuse en soys)
Savoie ostée a ton persecuteur,
Reduicte aux mains de ce premier FRANÇOYS,
Premier, & seul des vertus redempteur.

¹ Voir, pour un rappel rapide de son parcours intellectuel et géographique, *La France de la Renaissance, op. cit.*, pp. 903-906.

² Voir les précisions de F. Joukovsky, éd. cit., p. 333.

³ *Sic* dans l'éd. de 1544.

Le verbe « gâter », notamment, employé au v. 2, et pris ici au sens abstrait de « tourmenter, perturber », regagne rétrospectivement son sens premier et plus concret de « ravager, dévaster »¹ lorsqu'il est question de la « Savoie ostée a [s]on persecuteur », donc d'une terre qui fut malmenée tout comme ses habitants. Le terme de « persecuteur », qui désigne sans ambiguïté le duc Charles, fait d'ailleurs lui-même écho au syntagme de « mauvais usage », et la notion d'« union » (« Ou toute sainte, & parfaite union / Nous fait le vray de l'equité ensuyvre ») se retrouve implicitement avec la métaphore des « mains de ce premier FRANÇOYS, / Premier, & seul des vertus redempteur », selon un parallèle moral que laissait présager la connexion chronologique et analogique « Aussi [...] Quand », la première conjonction ouvrant les deux vers consacrés à l'amorce d'un « vertueusement vivre » de l'Amant sous l'effet de l'amour, la seconde ouvrant les quatre derniers sur le changement de gouvernement de la province frontalière. Et bien sûr, de part et d'autre de la démarcation entre l'expérience amoureuse et l'histoire politique, se répondent le « vertueusement » et le substantif « vertus ». Le sens global du dizain est donc celui d'une coïncidence entre la conversion de l'Amant à l'amour vertueux inspiré par Délie et le changement d'autorité politique sur la Savoie, la région en question étant clairement le comparant implicite de l'Amant et François I^{er} celui de Délie.

Deux derniers dizains « politiques » présentent une lisibilité satisfaisante, sans que pour autant chacun de leurs détails puisse offrir une charge analogique précise : le D 416, déjà évoqué pour des questions de datation de l'événement de référence², tisse un lien entre le sort de l'Amant et celui du roi d'Écosse Jacques V :

Et l'influence, & l'aspect de tes yeulx
Durent tousjours sans revolution
Plus fixément, que les Poles des Cieulx.
Car eulx tendantz a dissolution
Ne veulent veoir que ma confusion,
Affin qu'en moy mon bien tu n'accomplisses,
Mais que par mort, malheur, & leurs complisses
Je suyve en fin a mon extreme mal
Ce Roy d'Escosse avec ces troys Eclipses
Spirantz encor cest An embolismal.

Comme le suppose D. L. Cook, le poème exprime la crainte d'aller à sa perte sous l'effet d'une passion trop difficile à vaincre – ne serait-ce, peut-être, que sous son versant sensuel, jamais totalement éradiqué –, et mobilise des notions d'astronomie et d'astrologie de part et d'autre de l'analogie de base pour la consolider : les « troys Eclipses » et l'« An embolismal » des vv. 9 et 10, où est évoquée la mort du roi, font évidemment écho au lexique appliqué à Délie aux vv. 1 à 3, depuis « l'influence, & l'aspect » de ses yeux (implicitement comparés à un astre), jusqu'à l'auxèse sur leur fixité (« Plus fixément, que les Poles des Cieulx »), en passant par le terme de « revolution ». De la même manière que l'infortuné mais valeureux souverain s'est vainement opposé aux menées hégémoniques d'Henri VIII³, de la même manière l'Amant peut redouter que la « confusion » et la « dissolution » auxquelles tend le pouvoir séducteur de l' Aimée ne le fassent succomber sous « mort, malheur, & leurs complisses », cette ultime personnification avivant la proximité entre conflit intérieur et conflit public⁴.

¹ A.J. Greimas et T.M. Keane (*Dictionnaire du moyen français*, Paris, Larousse, 1992) citent Monluc : « C'est tout un, disent-ils ; pays gasté n'est pas perdu ». Pour le sens abstrait, c'est un extrait des *Quinze Joies de mariage* : « J'ai tant affaire que je ne sçai au quel entendre, et en ay la teste toute gastee ».

² Voir *supra*, p. 1, n. 3.

³ La sanglante défaite de ses troupes à Solway Moss (25 novembre 1542) ne précède sa mort que de quelques semaines (14 décembre). Le préjugé favorable et compassionnel peut être accru, pour le lecteur de l'époque, par le fait que Jacques V s'était allié à la France, et avait épousé successivement la fille de François I^{er}, Madeleine de France (morte en 1537), puis Marie de Guise, mère de Marie Stuart.

⁴ Un prolongement logique de l'analogie serait l'application à Délie du personnage d'Henri VIII : il serait d'autant plus recevable que les comparants de Délie sur le registre de la tyrannie et de la cruauté ne manquent pas dans le recueil. Voir par exemple le *lamento* du D 25 sur les « pensées meurdrières » d'une Délie qui reste « sourde a [s]es chastes prieres », ou, pour le motif explicite du « tyran », les DD 306 et 311.

Enfin, l'avant-dernier dizain du recueil, déjà évoqué lui aussi sur le plan du montage rhétorique¹, indique clairement au lecteur la persistance d'un doute de l'Amant quant au bien-fondé de son « entreprise » :

Vouloir tousjours, ou le pouvoir est moindre,
 Que la fortune, & tousjours persister
 Sans au devoir de la raison se joindre,
 Contre lequel on ne peult resister,
 Seroit ce pas au danger assister,
 Et fabriquer sa declination ?
 Seroit ce pas, sans expectation
 D'aucun acquest, mettre honneur a mercy,
 Ou bien jouer sa reputation
 Pour beaucoup moins, qu'a Charles Landrecy ?

La seule opération interprétative qui lui incombe consiste à traduire en diagnostic personnel le caractère apparemment absolu du discours, qui est littéralement saturé d'infinitifs (« Vouloir », « persister », « se joindre », « resister », « assister », « fabriquer », « mettre », « jouer », sans compter les infinitifs substantivés « le pouvoir » et « au devoir »), de marques de l'impersonnel (« on », et les adjectifs possessifs (dans « sa declination » et « sa reputation »), et pronoms réfléchis (dans « se joindre ») y afférents) et de tournures interrogatives impersonnelles (« Serait-ce pas », en anaphore aux vv. 5 et 7) ; comme si la question théorique de la gageure devait par sous-entendu s'appliquer en priorité à l'Amant, l'ensemble constitue une sorte de question oratoire dont la réponse tombe d'autant plus sous le sens que certains dizains proches, comme le D 441, ont déjà souligné la lassitude de l'Amant dans sa recherche du « plus grand bien ». Le parallèle avec le siège téméraire de Landrecies par Charles Quint devait être transparent pour le lecteur de l'époque, habitué de surcroît aux analogies entre les assauts répétés du soupirant courtois sur la citadelle féminine et les aléas de la poliorcétique. Pour autant, et malgré les réserves émises plus haut sur la généralisation du propos, il est tout à fait possible de prolonger cette analogie comme le fait D.L. Cook, en mettant l'accent sur la nécessaire soumission au « devoir de la raison » dans la poursuite d'un but que « la fortune » peut toujours dérober au « Vouloir », sous peine de « mettre honneur a mercy », ou de « jouer sa reputation » : il n'y aurait pas tant constat d'échec que cette sorte d'auto-parénèse consistant à se rappeler qu'aucune entreprise, personnelle ou politique, ne peut être couronnée de succès lorsqu'elle n'est que le fruit véreux de l'*hybris*².

II. Applications analogiques problématiques

Si le D 28 relie clairement la perception d'un indice de réciprocité dans la sphère amoureuse à la célébration de la visite du pape à Marseille dans la sphère politique, et si la leçon globale du dizain a déjà été dégagée³, il est permis d'hésiter au moment d'affecter à la personne, ou à la fonction, du souverain pontife, une valeur précise qui serait en connexion analogique avec tel ou tel trait de l'Amant ou de l'Aimée. Qu'on en juge :

Ay je peu veoir le vermeil de la honte
 Ardoir la face a son honnesteté ?
 Et croire encor, que la pitié luy monte
 Sur le plus cher de sa grand' chasteté ?
 Meilleur, ô Cœur, m'est d'avoir chaste esté
 En si pudique, & hault contentement :

¹ Voir *supra*, p. 2, n. 1.

² C'est également ce qui ressort de l'analyse du D 298, qui se déploie en apparence sur le seul terrain politique, mais dont les derniers vers, qui illustrent les dégâts de la « vaine Ambition » en faisant allusion à la Picardie, « Province aux Charles ennemye » – Charles le Téméraire puis Charles Quint y ont en effet subi de cuisants revers militaires –, peuvent sans peine s'appliquer aux excessifs désirs de l'Amant, car, « *as Fortune had not favored the ambition of Charles V, even so had she not favored the poet's passion* » (D.L. Cook, art. cit., p. 349)

³ Voir *supra*, p. 2.

Et abhorrir pour vil contemnement
 Le bien, qu'Amour (Amour lassif) conseille.
 Car je jouys du saint advenement
 De ce grand Pape abouchant a Marseille.

Pour D.L. Cook, le pape est ici symbole de charité, et doit être considéré comme le comparant de Délie, laquelle cumule beauté et vertu ; une commune admiration se ferait jour chez l'Amant, mais, étant donné le motif de la visite pontificale – la négociation du mariage du dauphin Henri avec Catherine de Médicis, petite-nièce de Clément VII –, elle se doublerait du véritable message, celui d'une prise de conscience de la nécessité des liens légaux et sacrés du mariage pour qui envisage la réalisation totale, complète, de la relation amoureuse¹.

Outre que cette lecture s'accommode mal avec le dizain où l'Amant tempête contre « ce lyen injuste, / Que droict humain, & non divin, à fait »², au point de voir dans le mariage une « sainte loy a tous, fors a [luy] juste »³, l'artifice casuistique seul à même de concilier les deux propos, et qui consisterait à distinguer une approbation *de iure* de l'institution de sa récusation *de facto*, se révèle une précaution inutile : autant le D 28 affirme ce qui semble bien être une victoire de l'Amant sur la concupiscence (« meilleur, ô Cœur, m'est d'avoir chaste esté [...] Car je jouys du saint advenement / De ce grand Pape »), autant le locuteur du D 161, loin d'avoir linéairement progressé dans l'épuration de sa passion, s'avoue tenaillé par le désir charnel, dont la violente métaphore de l'ortie (« Couvert d'ennuy je me voutre en l'Ortie », v. 3), et l'insomnie ravagée par la vision d'un mari qui, « en sa molle couche », profite du corps adoré (« il la tient, il la touche », v. 5) sont les plus sûrs garants. Autrement dit, la reconnaissance par l'Amant de la nécessité conditionnelle du mariage est tout simplement l'objet d'une contradiction due à une probable surestimation de ses forces sur la durée⁴.

D'allure purement encomiastique et même propagandiste, le D 53 est interprété par D. L. Cook dans le sens d'une analogie entre François I^{er} et Délie, sur la base de qualités communes⁵ :

L'Architecteur de la Machine ronde,
 Multipliant sa divine puissance,
 Pour enrichir la povreté du Monde
 Crea FRANÇOYS d'admirable prestance :
 Duquel voulant demonstrier la constance,
 Vertu occulte, il l'à soubdain soumis
 Aux foibles mains de ses fiers ennemys,
 Chose sans luy vrayement impossible.
 Puis l'acceptant de ses prouvés amys,
 L'à remis sus en sa force invincible.

Mais la référence à la captivité du roi à Madrid après le désastre de Pavie, traitée par le poète dans une perspective téléologique, puisque Dieu a selon lui voulu « démontrer la constance » du souverain en le laissant « Aux foibles mains de ses fiers ennemis » avant de le rétablir « en sa force invincible », devrait logiquement se rapporter par analogie à un incident ou événement précis du côté de Délie, et non pas seulement à de vagues qualités de courage et de vertu. Or, s'il faut élire dans le paysage amoureux que dessine le recueil un personnage susceptible de connaître une épreuve comparable à la captivité, c'est plutôt vers l'Amant que vers l' Aimée qu'il faut se tourner. Bien sûr, il

¹ « *He* [le poète] also indicates his realization that the complete physical consummation of love should come only within the bonds of marriage » (art. cit., p. 344).

² D 161, vv. 7-8.

³ *ibid.*, v. 9.

⁴ C'est du moins ce qui peut être avancé en première analyse ; car rien n'interdit, dans le cadre de la recherche plus fine d'un « ordre de progression » ou d'une structure globale du recueil, de supposer que le mariage de Délie se produit entre les deux dizains – et il n'est même pas nécessaire pour cela de songer à un référent attesté, du côté de Pernelle du Guillet ou d'une autre –, ni que le D 28 approuvait d'autant plus l'institution conjugale que l'Amant l'envisageait pour son propre compte, ni encore que le poète – et non plus l'Amant – dispose ironiquement et hors parcours diachronique ces deux dizains comme d'autres doublets contradictoires, dont rien de bien tangible ne viendrait mitiger l'antagonisme.

⁵ Et F. Joukovsky partage l'idée d'une étroite correspondance entre les deux personnages : « Être parfait comme Délie, le monarque est donc le symbole de la raison, qui triomphe des menées guerrières de Charles Quint [...] Ainsi les pièces politiques ne relèvent pas seulement d'une intention courtisane.[...] L'espoir que François I^{er} apporte à son royaume, Scève le transpose dans sa propre destinée. » (éd. cit., p. XXXI).

n'est pas interdit de songer au mariage de celle-ci, et surtout le type de lien établi entre la puissance divine et le souverain français rappelle étrangement celui qui est affirmé à propos de Délie¹. Néanmoins, le choix reste douteux entre cette logique d'ensemble effectivement valable au niveau du recueil – Délie et François I^{er} sont deux avatars de l'excellence humaine – et une logique plus soucieuse du détail, qui notamment rangerait le thème de la constance dans l'épreuve du côté du personnage de l'Amant.

Ce second point de vue est d'autant plus défendable que le dizain suivant, également consacré aux louanges du roi de France (et dont, comme par un fait exprès, D.L. Cook ne détaille pas l'analyse), semble bien plus aisément applicable aux épreuves consenties par l'Amant :

Glorieux nom, glorieuse entreprise
 En cœur Royal, hault siege de l'honneur,
 Luy feit combatre en si dure surprise
 L'hoir de Jason guidé par le bon heur.
 De palme aussi le juste Coronneur
 L'en à orné, durant qu'il a vescu.
 Car, se faisant de sa Patrie escu,
 Feit confesser a la Fame importune,
 Que celuy n'est, ny peult estre vaincu,
 Qui combat seul Enemy, & Fortune.

La « glorieuse entreprise » du roi contre « L'hoir de Jason guidé par le bon heur » (autrement dit Charles Quint, Grand Maître de l'ordre de la Toison d'or) fait ici l'objet d'un éloge qui ne peut avoir son pendant que chez la personne de l'Amant. Non seulement ce mot même d'« entreprise » convient beaucoup mieux à la quête obstinée du « haut bien » qu'aux actions de celle qui en est à la fois le motif, le vecteur et l'objet ; non seulement l'image du courage chevaleresque et sacrificiel revient à propos de l'Amant, et ne revient qu'à son propos – il suffit de rapprocher la tournure « se faisant de sa Patrie escu » de ce qui est dit par l'Amant au D 332 de son propre cœur face aux assauts du dieu Amour sur Délie, cœur dont « la ferme essence / Encontre toy luy sert tousjours d'escu² » –, mais une autre image importante, celle de la « palme », est également affectée aux deux personnages masculins : ici, « De palme aussi le juste Coronneur » a « orné » François I^{er}, et au D 428 l'Amant craint d'être dépossédé de « Chose par temps, & devoir consacrée / A [s]on merite en palme de [s]a gloire. »³. Quant à la pointe du poème, elle ne peut guère être rapportée par analogie qu'à l'Amant, puisqu'elle énonce crânement « Que celuy n'est, ny peult estre vaincu, / Qui combat seul Enemy, & Fortune. » S'il s'agit là d'un vœu pieux ou d'une auto-suggestion, dans la mesure où la Fortune apparaît à de nombreuses reprises comme un adversaire autrement plus redoutable que les médisances, l'absence temporaire ou les conventions sociales⁴, il faut déjà admettre qu'il ne peut venir que de l'Amant, aux prises avec divers obstacles dans sa poursuite du « plus haut bien ». Bref, si le rapprochement entre l'excellence du souverain et celle de Délie n'est pas en soi irrecevable *sub specie æternitatis*, la mise en œuvre concrète de l'éloge, son déploiement circonstanciel et son réseau de motifs potentiellement analogiques invitent plutôt le lecteur à supputer en filigrane un lien au moins votif entre le roi idéal, preux et constant dans l'adversité, et un Amant qui compte bien se construire sa gloire personnelle⁵.

Plus disert sur le dizain suivant, dernier de la série continue consacrée au conflit entre le roi et l'empereur, D.L. Cook propose de manière assez pragmatique – puisque le personnage de Délie est ici un peu oublié – de relier d'un côté François I^{er} à la raison, à la vertu et à l'amour spirituel, et de l'autre

¹ Voir notamment le même genre de postulat téléologique à l'ouverture du D 247 : « Nature en tous se rendit imparfaite / Pour te parfaire, & en toy se priser. », et la proximité entre « Le Naturant » qui, au D 2, « Parfait un corps en sa perfection », celui de Délie en l'occurrence, et « L'Architecteur de la Machine Ronde », qui, « Pour enrichir la povreté du Monde / Crea FRANÇOYS d'admirable prestance » ici.

² Il s'agit là de surcroît des deux seules occurrences du mot « escu » dans tout le recueil. Voir J. C. Nash, *Maurice Scève. Concordance de la "Délie"*, Chapel Hill, North Carolina Studies in the Romance Languages and Literature, 1976 (2 vol.), p. 234.

³ Comme par hasard, là encore il s'agit des deux seules occurrences du mot « palme » dans le recueil. Le balisage lexical paraît assez clair. Voir J. C. Nash, *id.*, p. 482.

⁴ Voir notamment les DD 112, 137, 260, 421.

⁵ Ce qu'encourage par ailleurs le frontispice, avec l'illustration du « *Aduersis duro* ».

Charles Quint à l'ambition brutale, au vice et au désir charnel. L'alerte chronique du monde est la suivante :

L'Aigle volant plus loing, qu'oncques ne fit,
 Cuydoit r'entrer en son Empire antique :
 Passa la Mer, ou asses toste deffit
 Un nouveau Monstre en ce pays d'Aphrique :
 Puis print son vol droict au Soleil Gallique,
 Duquel l'ardeur ne vive, ne mourante,
 Mais en son chault moderé demourante,
 Et s'attrepant, peu a peu lentement
 La transmua en une Austruche errante,
 Qui vole bas, & fuit legerement.

Rien d'absurde dans cette projection philosophique et morale, bien entendu, mais force est de constater que l'application analogique manque un peu de prises concrètes ; de toute façon, la tonalité du dizain est satirique, avec la désignation de Charles Quint successivement comme « Aigle » allant affronter en Afrique un « nouveau Monstre » (le pirate Barberousse au service de Soliman), puis, après une plaisante métamorphose, comme « Austruche errante, / Qui vole bas, & fuit legerement » ; et, dans cette perspective, le lecteur comprend que les campagnes hégémoniques du Habsbourg, victorieuses ou non, seront systématiquement instruites à charge. Certes, c'est encore une fois une forme d'*hybris* qui se trouve dénoncée, puisque l'empereur, dit le poète, « Cuydoit r'entrer en son Empire antique », avec toute la connotation péjorative que comporte le verbe conjugué, et qu'il a ensuite présumé de ses forces en s'attaquant vainement à la Provence¹ ; pourtant, le détail du récit en raccourci mérite d'être interprété de plus près.

C'est en effet en filant la métaphore de l'aigle conquérant que le poète fournit un matériau potentiellement analogique à ne pas négliger : selon lui, c'est « l'ardeur, ne vive, ne mourante, / Mais en son chault moderé demourante » du « Soleil Gallique » qui « La transmua en une Austuche errante ». N'y a-t-il pas là de quoi susciter une analogie entre la célébration du climat tempéré de la France et celle, implicite mais explicite ailleurs dans le recueil, de la culture – ou à tout le moins de la recherche – par l'Amant d'une certaine modération, si fréquentes que soient les occasions de céder aux impulsions passionnelles ? Certes, la grande majorité des poèmes brode l'argument d'une éternelle défaite, d'un travail de Sisyphe de celui qu'a frappé à jamais l'*innamoramento*, avec de sporadiques répit. Mais le motif de l'ardeur « moyenne », car « ne vive, ne mourante », rappelle de bien près de nombreuses observations que l'Amant réserve à son propre état, toujours suspendu entre vie et mort, veille et sommeil, brûlure et extinction, aveuglement et lucidité, faiblesse et fermeté. D'autre part, si l'hypothèse d'un discours de type optatif vaut pour certains dizains politiques, pourquoi n'aurait-elle pas droit de cité ici même, où, à travers l'éloge de l'*aurea mediocritas* du « Soleil Gallique », c'est certainement aux vertus de modération, de « prudence » (au sens de « prévoyance » et d'« habileté » que recouvre le terme à l'époque) du souverain français que le poète adresse ses louanges² ? Pour tenu que paraisse le lien analogique, il bénéficierait des applications des deux dizains précédents, où la figure royale semble bien mieux s'appliquer à l'Amant, ne serait-ce qu'au titre de modèle de constance et d'héroïque résistance à la Fortune, qu'à l'Aimée.

C'est un problème interprétatif plus épineux qui se présente au D 116, qui prolonge – et parce qu'il le prolonge – le thème de l'empoisonnement supposé du dauphin par les sicaires de l'empereur :

Insatiable est l'appetit de l'homme
 Trop effrené en sa cupidité,
 Qui de la Terre ayant en main la pomme,
 Ne peult saouler si grand'avidité :
 Mais (ô l'horreur) pour sa commodité
 Viole foy, honneur, & innocence.
 Ne pleure plus, France : Car la presence

¹ Voir, sur ces événements de 1535-1536, les éclaircissements de F. Joukovsky, éd. cit., pp. 239-240.

² C'est particulièrement net au D 323, précédemment examiné, et qui met en vedette l'incarnation en François du « vray de l'équité ».

Du sang d'Abel devant Dieu criera
Si haultement que pour si grande offence
L'aisné Cain devant toy tremblera.

S'il n'est pas question de remettre en cause l'identification partielle du souverain espagnol à Délie, dont le regard a métaphoriquement « empoisonné » l'Amant au D 115, il est bien plus délicat de la reconduire. En effet, non seulement ce dizain ne comporte pas un seul vers qui évoque directement Délie – ce qui était le cas au précédent, et durant les six premiers vers¹ –, mais l'accusation formulée à l'encontre de Charles Quint y prend des proportions effarantes de sévérité, l'empereur étant assimilé à Caïn, et le dauphin, sa victime supposée, à son frère Abel. L'outrance des écrits satiriques du temps rend certes recevable une telle analogie « militante », même dans le cadre d'un recueil non ouvertement propagandiste, mais l'assimilation du second degré, qui par transitivité paradigmatique autant que syntagmatique² ferait de Délie le comparé d'un Charles Quint lui-même comparé de la figure maudite de Caïn, et de l'Amant le comparé du dauphin, lui-même comparé de l'innocent Abel, a de quoi rendre circonspect : Délie est criminelle mais aussi rédemptrice, alors que rien, strictement rien dans le recueil, ne vient compenser les défauts imputés à Charles Quint. Il représente notamment dans le dizain en question « l'appétit de l'homme / Trop effrené en sa cupidité », qui « pour sa commodité / Viole foy, honneur, & innocence », et sera inmanquablement puni pour ses forfaits, car « pour si grande offence / L'aisné Cain devant toy [la France] tremblera ». Visiblement, l'imprécation est disproportionnée.

Un détail discret, pourtant, semble pouvoir valider l'analogie de « Charles – Caïn », pour résumer le prédicat sous forme onomastique³, avec Délie : c'est celui de la pomme, symbole du pouvoir impérial confondu avec le globe d'apparat⁴. Le v. 3 présente en effet l'homme cupide « de la Terre ayant en main la pomme », ce qui renvoie immédiatement à la figure de l'empereur ; or, le seul autre emploi de « pomme » dans tout le recueil se trouve seulement trois dizains auparavant (la lecture cursive bénéficie évidemment d'un rapprochement aussi net), au D 113, et dans un contexte anecdotique où c'est Délie qui tient le fruit et le propose en manière d'allopathie à son Amant⁵. Celui-ci, repoussant malicieusement une offre sans doute elle-même ironique – la « froide nature » de la pomme était censée calmer « l'ardeur » qui le fait pleurer –, ne veut goûter qu'à la froideur de Délie elle-même, bien supérieure, s'il faut l'en croire, à celle du fruit⁶.

Bien évidemment, il y a loin *a priori* du fruit familial vanté pour ses prétendues vertus thérapeutiques au fruit symbolique figurant métonymiquement la domination temporelle ; mais ce qui les relie est à la fois complexe et flagrant : dans cette circonstance anecdotique, probablement inspirée de devanciers pétrarquaisants⁷, Délie apparaît, même si la suite du dizain ne prolonge pas cette culpabilisation implicite, comme une fille d'Ève tentatrice – inutile de s'étendre sur la proximité bien connue, dans la fortune exégétique de la *Genèse*, entre *malus*, « la pomme », et *malum*, « le mal », alors que le texte hébreu ne parle que d'un « fruit » de l'arbre de la connaissance du bien et du mal –, et donc en liaison directe avec un symbole du péché ; et, dans le D 116, là même où le « globe » aurait suffi, le poète campe l'empereur avec la *pomme* en main, ce qui renvoie d'autant mieux au péché que

¹ Les commentaires en tiennent compte : alors qu'il reconnaît, à la suite de F. Joukovsky, un « parallèle » au D 115 entre « le poison des yeux de Délie » du sizain initial et « le poison administré au Dauphin » du quatrain final, ici, en revanche, G. Defaux estime qu'« il ne s'agit que de l'événement historique, de la leçon morale que le poète en tire et de l'espoir qu'il exprime à travers sa référence au meurtre d'Abel par Caïn » (éd. cit., T. II, pp. 153-154).

² C'est-à-dire à la fois sur le plan de la cohérence globale des comparants dans le dizain, et sur celui de la succession d'un dizain à l'autre, qui entraîne ou favorise une reconduction des applications analogiques.

³ Sans doute préférable à l'identification de « Caïn » au seul Montecuculli par Mc Farlane (éd. cit., p. 405), qui semble, une fois n'est pas coutume, faite à courte vue.

⁴ « Dans le domaine profane, la forme sphérique de la pomme en fait un symbole cosmique, et c'est pourquoi les empereurs et les rois sont représentés tenant à la main, à côté de leur sceptre, un globe impérial en forme de pomme, et qui est censé symboliser le monde. » (*Encyclopédie des symboles*, éd. fr. sous la dir. de M. Cazenave, « La Pochothèque », s.l., L.G.F., 1996, p. 548).

⁵ « En devisant un soir me dit ma Dame. / Prens ceste pomme en sa tendresse dure » (vv. 1-2)

⁶ Ce qui donne au passage l'une des pointes les plus les plus réussies de tout le recueil, car l'extrême motivation logique permet le côté galant et feutré de la déclaration, qui épargne la pudeur de Délie en gommant sa « consommation » : « Mais toy, luy dis je, ainsi que je puis veoir, / Tu es si froide, & tellement en somme, / Que si tu veux de mon mal cure avoir, / Tu estaindras mon feu mieulx, que la pomme. »

⁷ Voir les remarques intertextuelles de Parturier, éd. cit., pp. 83-84.

la mention de « Caïn » ravive la notion de « cupidité » sur la base de l'hébreu¹. Et, il faut y insister car la remarque a déjà rendu service précédemment, il s'agit là des deux seuls dizains mentionnant le fruit aussi délicieux que défendu². D'une *hybris* à l'autre, et à trois dizains de distance, l'analogie entre Délie et Charles Quint n'est donc peut-être pas à écarter malgré son outrance apparente.

Moins ardu de prime abord, le dégagement du lien analogique entre les huit premiers vers du D 147, consacrés à la trompeuse rémission qu'offre à l'Amant l'expérience du sommeil, et les deux derniers, qui mentionnent explicitement la tragique disparition de Thomas More, ne va pourtant pas de soi dans le détail de la « leçon » qu'il implique :

Le doux sommeil de ses tacites eaux
D'oblivion m'arousa tellement,
Que de la mere, & du filz les flambeaux
Je me sentois estainctz totalement,
Ou le croyois : & specialement,
Que la nuict est a repos inclinée.
Mais le jour vint, & l'heure destinée,
Ou, revirant³, mille fois je mouruz,
Lors que vertu en son zele obstinée
Perdit au Monde Angleterre, & Morus.

Désireuse d'y lire le signe du triomphe de la vertu par le biais de la mort au monde, D.L. Cook l'applique aux visées du poète, qui marquerait dans ce dizain, et par cette superposition événementielle, sa conviction que le plus haut bien ne peut être atteint que par la mort⁴. Dans une perspective encore plus biographique, Mc Farlane voit dans la référence à l'exécution du chancelier un simple moyen de datation de la seconde aventure amoureuse du poète⁵. Il semble pourtant que, comme en d'autres occurrences de dizains « politiques », l'intérêt majeur gise dans le potentiel analogique du propos. Et à ce titre, la fin du poème est assez ambiguë : ou bien, en effet, priorité est donnée à la tonalité déplorative, incontestable dans la chute, auquel cas le nouvel *innamoramento* de l'Amant est simplement à prendre comme une défaite de sa vertu face aux « flambeaux » de Vénus et Cupidon (« de la mere, & du filz »), dont il s'était longtemps cru « estainct[z] totalement » ; ou bien la priorité doit revenir à une victoire sur un autre plan – et c'est la thèse de D.L. Cook –, la replongée dans les affres de l'amour constituant une occasion d'épreuve qualifiante dont le modèle vient d'être fourni par l'inflexible Thomas More. Le dizain se rapprocherait alors de la logique « optative » déjà suggérée à propos des DD 54 et 85, où François I^{er} et Catherine Howard semblent des parangons de constance dans l'adversité. L'humaniste anglais, d'ailleurs soutenu dans son refus de valider le divorce d'Henri VIII par ce même Clément VII qui était favorablement évoqué, il faut le rappeler, au D 28, a payé de sa vie (terrestre) un indéfectible attachement à la vertu et à l'Église de Rome, dans une mort qui entraîne avec lui l'ensemble du pays – comme l'indique le probable hendiadys du vers final.

Curieusement, c'est peut-être en jouant sur cette figure de style que le lecteur peut établir une subtile connexion entre le grand personnage et la figure de l'Amant, qui pour une fois se confondrait, en cette occasion précise, avec la personne du poète : la proximité phonétique frôle la perfection entre /MoRys/ et /MoRis/, ce qui autorise à contourner l'hendiadys en optant pour un régime transitif réellement distributionnel, la vertu ayant perdu « au Monde » d'une part « Angleterre » (en la

¹ « Un jeu de mots rapproche le nom de Caïn (*Qayn*) du verbe *qanah* « acquérir » » (commentaire de *Genèse*, 4, 1, in *La Bible de Jérusalem*, Paris, Cerf, 1981, p. 34, n. i)).

² De façon très significative, Scève, récrivant dans le *Microcosme* le récit de la Chute, parle d'abord fort fidèlement de la permission par le Créateur de « tout fruit d'arbre à manger, / Fors celui de science, outrecuidé danger / De savoir bien, et mal » (I, 253-254), avant de céder à la fantaisiste tradition, le « Serpent » se glissant « Le long de l'arbre, au bout branlant sa branche tendre, / Ou pendoit une pomme en violet brun teinte / Qu'à Eve presenta de friandise atteinte. » (*ibid.*, 298-300). Et Adam « Le reste de la pomme engloutit trop friant. » (*ibid.*, 340).

³ Comme l'indique G. Defaux (*ibid.*), le texte est ici manifestement fautif, tant en 1544 qu'en 1564, et il faut lire « revivant ».

⁴ « *The final resolution of Scève's conflict is suggested in this dizain : only by death is one able to attain the highest Good* » (art. cit., p. 347).

⁵ « *This dizain gives us the approximate date on which Scève fell in love for the second time* » (éd. cit., p. 414). L'exploitation de la concomitance est identique chez F. Joukovsky, éd. cit., pp. 274-275, et chez G. Defaux, éd. cit., T. II, p. 186.

personne de More), et d'autre part un « Morus » qui rappelle de bien près la personne civile du poète. Quoi qu'il en soit, une analogie est donc au moins envisageable entre le « Je » de l'expérience amoureuse et le personnage historique spectaculairement mobilisé à la fin du dizain.

Si Délie a été fréquemment mise en relation avec la figure dominatrice et injuste de Charles Quint, le D 389 paraît plus ambigu à cet égard ; en effet, les huit premiers vers sont un éloge de son élévation morale, marquée par son indépendance de jugement et sa faculté d'évaluer les choses au rebours du commun des mortels :

Elle à le cœur en si hault lieu assis
 Qu'elle tient vil ce, que le Monde prise :
 Et d'un sens froit tant constamment rassis
 Estime en soy ce, que chascun mesprise.
 Dont par raison en la vertu comprise
 Ne se tient plus icy bas endormie.
 Mais tasche encor, comme intrinseque amye,
 A me vouloir a si hault bien instruire,
 Mesmes voyant l'Aigle, notre ennemye,
 Par France aller son propre nid destruire.

Sa conscience des véritables valeurs lui fait en outre jouer un rôle salvateur de mystagogue auprès de l'Amant, qu'elle « tasche encor, comme intrinseque amye, / A [le] vouloir a si hault bien instruire ». Le prédicat fort clair de cette initiation au *contemptus mundi* s'accompagne néanmoins d'une circonstance de datation ou de concomitance en forme de concession dont le lecteur ne sait trop, spontanément, quel effet rétrospectif en déduire, car Délie prodigue à l'Amant son enseignement « Mesmes voyant l'Aigle, notre ennemye, / Par France aller son propre nid destruire ». Ces deux derniers vers font bien entendu allusion au *transitus innoxius* dont bénéficia l'empereur pour traverser la France afin d'aller réprimer la rébellion de Gand, en 1539¹, et le filage de la métaphore de « l'Aigle » par le motif du « nid » se justifie naturellement par le fait que Gand était la ville natale de Charles Quint. Mais que penser du rapport analogique, s'il faut en supposer un, entre cet événement à coup sûr négatif pour le chef des Habsbourg, puisqu'il est présenté comme un *héautontimorouménos* insensible à la valeur particulière que devrait avoir à ses yeux la ville flamande ? Pour F. Joukovsky, qui a peut-être lu trop rapidement l'analyse de D.L. Cook, à laquelle elle renvoie pourtant le lecteur², « par ses vertus, Délie est l'opposé de Charles Quint, qui est source de mal à la fois pour ses ennemis et pour les siens ». La lecture se défend en soi, puisque le « Mesmes » est plus propre à ouvrir un prédicat antithétique qu'une confirmation ou un parallèle, et que, surtout, l'action de Délie est continûment présentée ici sous un jour positif, alors que la campagne répressive de l'empereur appelle une condamnation presque moqueuse, dans la droite ligne d'un éreintement maintes fois constaté. Mais ce que dit D. L. Cook est tout différent : pour elle, cette expédition punitive est à mettre en parallèle avec les dégâts que l'initiation de l'Amant par Délie peut causer sur le mariage de celle-ci, son époux se retrouvant alors victime d'une sollicitude dont il devrait avoir l'apanage, quoi qu'il en coûtât au soupirant extérieur³. Dans ce cas, Délie serait non pas l'antithèse mais l'homologue, le pendant de l'empereur dans la sphère privée. Comment lever l'ambiguïté ?

Plaide pour le parallèle, outre la récurrence avérée du rapprochement implicite entre Délie et l'empereur, la prise en compte des conséquences de la singularité de jugement de celle-là, qui ont leur pendant dans l'attitude de celui-ci : si réellement Délie « tient vil ce, que le monde prise », et agit « d'un sens froit », alors elle ne partage pas l'attachement viscéral de la plupart des hommes à leur terre natale, à leur origine géographique ou sociale, et c'est très exactement ce que faisait Charles Quint en exigeant une contribution financière exorbitante à la ville qui l'a vu naître avant d'aller mater sa rébellion. Coûte que coûte, il faut que l'*imperium* passe et fasse valoir ses prérogatives, dût la conscience ordinaire s'en émouvoir. Mais, d'un autre côté, l'aimée agit « par la raison en la vertu

¹ Voir à ce sujet les rappels de F. Joukovsky, éd. cit., p. 358.

² *ibid.*

³ « *Scève seems to fear that Délie might ruin her marriage and cause her own damnation while trying to instruct him in the highest Good* » (art. cit., p. 351). Il faut ici rappeler que l'adjectif « intrinseque » a pour sens « secret », « intime », « caché », ce qui donne une couleur de clandestinité à la relation de l'Amant et de l'aimée. Voir le seul autre emploi dans le recueil, avec sens identique, au D 423, v. 3.

comprise », ce qui paraît loin d'être le cas pour l'empereur, systématiquement présenté comme un monstre de cupidité que seuls de sages souverains comme François I^{er} peuvent circonvenir. D'autre part, l'hypothèse d'une valeur non pas concessive mais augmentative de l'adverbe en pivot « Mesmes » – sous l'influence de plusieurs occurrences de la locution « mesmement que », qui a toujours le sens de « d'autant plus que »¹ –, qui aurait pour résultat la glose de « Mesme voyant l'Aigle » par *«D'autant plus qu'elle voit l'Aigle », n'entraînerait pas obligatoirement une assimilation entre Délie et l'empereur, mais au contraire une justification supplémentaire de la bienfaisance surhumaine de la première à travers l'injustice cruelle du second : indifférente aux appétits intramondains dont l'actualité lui offre le misérable spectacle, l'aimée « Ne se tient plus icy bas endormie », dans le sommeil de la *libido dominandi*, mais élève à sa suite son inconditionnel disciple dans la poursuite du « hault bien ». Le dizain, en tout cas, peut laisser perplexe entre l'option analogique (comme l'empereur, Délie agit en fonction de ce qu'elle croit juste, fût-ce à ses dépens), et l'option antithétique (contrairement à l'empereur, Délie ne pense pas qu'à son avantage et fait le bien d'autrui).

Dernier dizain de la série politique problématique, le D 432 fait référence à la seconde campagne de Soliman (« ce grand Ottoman ») en Hongrie, d'où il constitue une menace pour l'archiduc Ferdinand (« le froid Alleman » du v. 8), frère cadet de Charles Quint² :

Sans aultre bien, qui fut au mal commode,
 Avec le sens l'humain entendement
 Ont gouverné mes plaisirs a leur mode,
 Loing toutesfoys de tout contentement,
 Qui suffisoit : sans que recentement
 Je sente, Amour, tes mordantes espines,
 Dont de rechef encores tu me pincas,
 Mesmes cest An, que le froid Alleman
 (O chrestienté !) chassé de ses provinces,
 Se voit au joug de ce grand Ottoman.

Mais, comme dans nombre d'autres poèmes à composante historique, l'événement auquel il est fait allusion paraît ne tenir qu'un rôle de datation indirecte (1541 en l'occurrence, satisfaisante par rapport à l'année de publication du recueil). Le lien établi entre les sept premiers vers – qui évoquent les « mordantes espines » d'un second *innamoramento* après une période d'accalmie où « Avec le sens l'humain entendement / Ont gouverné [s]es plaisirs a leur mode » – et les trois derniers, qui font allusion à l'événement politico-militaire, ne consiste qu'en un « Mesmes cest An » assez gênant, et proche du « Mesmes voyant » examiné dans le cas précédent. Tout se passe comme si les infortunes de l'archiduc, « chassé de ses provinces » par Soliman, constituaient par leur concomitance une aggravation du mal d'amour subi « de rechef » par l'Amant. Mais cela peut être vrai d'au moins deux manières : d'une part, en tant que datation, la référence à l'événement serait une manière de souligner le comble que constitue ce retour de la passion à un âge déjà avancé, où la *libido sentiendi* devrait s'être assagie ; d'autre part, en tant que touchant à l'Histoire du monde en train de s'écrire, ce même événement rendrait dérisoire, hors de saison autant que de proportion, l'intérêt de l'Amant pour son sort affectif personnel : en d'autres termes, alors même qu'il s'écarterait à l'homme mûr de s'intéresser prioritairement aux affaires « sérieuses » – le poète s'écrit tout de même, sur un ton d'indignation, « (O Chrestienté !) » au v. 9 –, il avouerait avec un dépit mêlé d'auto-ironie qu'elles ne sauraient le distraire de ses tourments amoureux.

Mais cette interprétation, que contribuerait à soutenir la métaphore du « joug », employée au dernier vers dans le registre politique et qui ne peut que rappeler son usage intensif dans le registre amoureux³, permet aussitôt d'insinuer une analogie implicite entre l'archiduc et l'Amant, le premier

¹ Un exemple clair, pour contextualiser, le début plaintif du D 438 : « Que je me fasche en si vain exercice, / Certainement [le] fais : / Veu mesmement que d'un si long service / Ne voy encor sortir aucuns effectz. » En revanche, l'expression voisine « mesmes que », elle aussi récurrente, a le sens adversatif de, précisément, « alors que ». À noter que Huguot consacre de longs et nombreux exemples de « mesmes » au sens de « surtout », qui conviendrait ici parfaitement.

² Voir les éclaircissements de Parturier, éd. cit., p. 293, et F. Joukovsky, éd. cit., p. 377.

³ Il s'agit d'une métaphore de fréquence moyenne dans le recueil, avec huit occurrences (et le terme, c'est à signaler, n'y est employé que comme métaphore). Pour un commentaire de son rôle dans le dispositif analogique de *Délie*, voir notre

subissant dans l'ordre public une domination répétée et inattendue que subit le second dans l'ordre privé. Délie deviendrait alors, par une sorte de transitivité, le comparé du « grand Ottoman », qui dérange la relative ataraxie¹ de sa victime. Et les nombreuses occurrences déjà étudiées d'un rapprochement entre la figure de l' Aimée en dominatrice impitoyable et celle de divers tyrans ne sont pas faites pour fragiliser cette déduction.

*
* *

Est-il possible de dresser un bilan tant soit peu cohérent, sinon lumineux, de l'impact analogique de ce sous-ensemble des dizains « politiques » ? Quelques lignes de force semblent bien se dégager, par-delà la frontière, forcément mouvante, entre rapprochements patents et rapprochements larvés.

Il faut tout d'abord remarquer l'élection, par un Maurice Scève qui est encore, dans les années 1530-1544, presque autant personnage public que poète², de quelques figures historiques parfaitement identifiables par le lecteur contemporain, à commencer par l'obsédant repoussoir éthique incarné par Charles Quint, et le souverain-modèle que représente François I^{er}. En fait, Scève s'éloigne fort peu de l'actualité, prise au sens large, qui agite le monde européen pendant la première moitié du siècle, celle qu'il a connue, ce qui va d'autant moins de soi que nombre d'*exempla* pouvaient être tirés de l'histoire antique ou médiévale pour deviser sur l'honnête et le deshonnête, la persécution et la constance. Les figures secondaires – Marguerite d'Alençon, Henri VIII, le connétable de Bourbon, le pape, Barberousse – confirment cette prédilection, et ne permettent pas de voir en Scève un amateur de vieilles chroniques ou de mythes nationaux³. Il s'en tient à une exploitation d'allure souvent propagandiste des événements les plus récents, qui ne débordent que rarement sur le terrain proprement culturel ou littéraire (pour la référence à Lefèvre d'Étaples et à Thomas More).

Ensuite, la fonction analogique de ses références à l'Histoire en marche est loin d'aller toujours de soi, non seulement lorsque le contenu politique est le seul à être évoqué manifestement dans le dizain, mais même quand il fait suite ou prélude au propos amoureux, ce qui relève évidemment le mystère et l'intérêt des dizains avec un changement de cap inattendu, et procède de ce « programme de déconcertement » dont parlait V.-L. Saulnier dans son ouvrage fondateur⁴. Le lecteur peut souvent rester perplexe quant à l'éclairage de l'un par l'autre, à la légitimité de l'application métaphorique, et, une fois celle-ci estimée plausible, sur son détail prédicatif. C'est généralement la faiblesse logique, l'élasticité sémantique des mots de discours – adverbiaux, conjonctionnels, etc. –, plus que le caractère elliptique de la désignation des événements ou des personnages, qui rend hypothétique le lien entre les deux domaines.

Enfin, une fois certaines analogies devenues envisageables et mises en regard les unes des autres, il est très hasardeux de dessiner un quelconque système d'affectations entre comparants du domaine politique et comparés du domaine amoureux. Le pragmatisme semble de règle, une même figure célèbre pouvant tour à tour servir de point d'appui à un prédicat sur l'Amant et à un autre sur Délie. Celle-ci, en particulier, est indifféremment désignée en filigrane tantôt par Charles Quint (lorsqu'il s'agit de peindre sa cruauté), tantôt par François I^{er} (lorsque ses vertus sont à l'honneur). Une telle ambivalence de la caractérisation se retrouve du reste dans des analogies plus directes : le terrifiant « Basilisque » (D 1), la Lune aux effets contradictoires (bienfaisante au D 59, elle devient

ouvrage : « *Mes silentes clameurs* ». *Métaphore et discours amoureux dans Délie de Maurice Scève* (à paraître chez Champion).

¹ Car le contrôle des plaisirs par le sens et l'entendement s'est réalisé « Loing toutesfoys de tout contentement » (v. 4). Ainsi, dans une sorte d'auto-dérision, l'Amant-poète déclare qu'il n'avait vraiment pas besoin d'un facteur de fragilité supplémentaire avec ce retour de l'amour, car il se serait satisfait de ce pis-aller de plaisirs modérés.

² Rappelons que sa famille est très connue dans la capitale des Gaules (son père est un haut magistrat), qu'il a remporté le prix du meilleur blason lors du concours organisé par Marot, qu'il fréquente aussi bien le turbulent Étienne Dolet que Guillaume du Choul, son cousin germain, humaniste, antiquaire, archéologue et néanmoins bailli du dauphiné, qu'il participe à l'organisation d'entrées solennelles, etc.

³ Hormis de rares références à l'origine romaine de la ville, avec Munatius Plancus (DD 112 et 395), ou au fameux incendie de Fourvière raconté par Sénèque (D 26).

⁴ *Le Prince de la Renaissance lyonnaise, initiateur de la Pléiade*, Maurice Scève, Paris, Klincksieck, 1948 (2 vol.), reprint Genève, Slatkine, 1981, p. 290. Un peu plus loin, l'auteur indique toutefois qu'à ses yeux, « le programme scévien de difficulté n'est nullement un dessein d'aridité » (*id.*, p. 293).

bourreau nocturne au D 116), la « fatale Pandora » (D 2), et les surnoms sporadiques de « Tyrant », ne sont pas des modèles univoques de bienfaisance, et font largement contrepoids aux apostrophes du type « Deesse de ma vie »... C'est donc à la fois en s'appuyant sur certaines récurrences prédictives, et en envisageant toujours la possibilité d'une inflexion inverse que doit procéder le lecteur qui, sans grandes garanties de pertinence, se refuse à considérer comme radicalement étrangers à la problématique amoureuse déployée dans le recueil plusieurs dizaines de poèmes qui en rompent apparemment la continuité.

Sur le plan plus général de l'usage scévien des métaphores, il convient donc de retenir au premier chef la volonté évidente, de la part de l'auteur, de brouiller les cartes discursives, de cultiver l'énigme de l'inscription du commentaire historique, voire de la satire, dans le cadre du *canzoniere*. C'est là d'ailleurs un trait assez intéressant par rapport aux pièces anti-avignonnaises de Pétrarque, car, si celles-ci peuvent temporairement surprendre, ce n'est jamais dans leur possible figuralité, dans le rapport éventuel qu'elles permettraient de tisser avec l'itinéraire amoureux et pénitentiel de l'Amant de Laure, ni par l'ambiguïté de la leçon morale qu'elles véhiculent : la flétrissure de l'« *avara Babilonia* »¹ s'accorde étroitement avec la recherche générale d'une pureté qui vaut aussi dans le registre amoureux. Chez Scève, en revanche, non seulement les événements mobilisés ne sont pas toujours aisément identifiables, mais leur interférence avec le discours sur la passion n'est quasiment jamais garanti. Et, à cet égard, l'allure franchement propagandiste de certaines pièces agit peut-être comme facteur de diversion, comme un distracteur que le lecteur a tout intérêt à surmonter ou à ignorer pour construire une signification seconde – au moins dans le temps de la lecture – du propos « politique ».

Université de Rouen

Xavier Bonnier

¹ *Canzoniere*, 137, v. 1.